

AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI - I

SYNTHESE DE
GESTION

31/08/2021

MONÉTAIRE STANDARD ■

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 1 043 730,0415 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 31/08/2021
Actif géré : 28 293,19 (millions EUR)
Code ISIN : FR0007038138
Indice de référence : 100% €STR CAPITALISE (OIS)
Type de VL Monétaire : VL variable

Objectif d'investissement

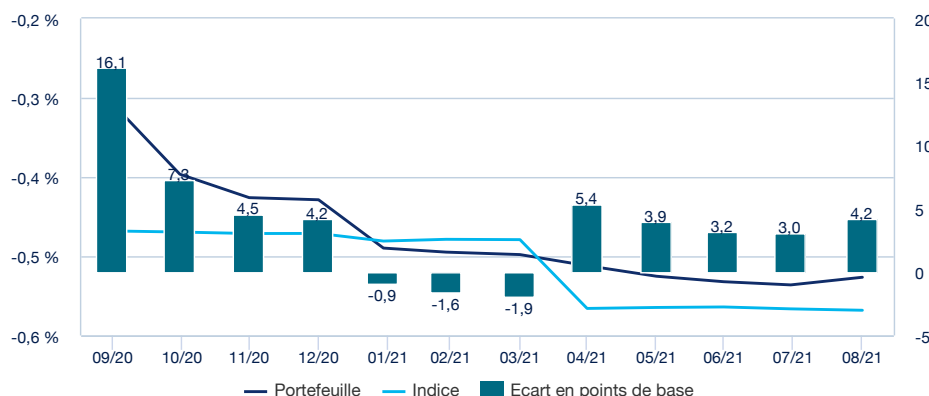
En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans. L'objectif de gestion du fonds consiste à offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Caractéristiques principales

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Date de création de la classe : 29/10/1999
Eligibilité : -
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Souscription minimum: 1ère / suivantes : **1 Part(s)**
Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
Frais d'entrée (maximum) : **0,00%**
Frais courants : **0,08% (prélevés)**
Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
Durée minimum d'investissement recommandée :
Supérieure à 1 mois
Commission de surperformance : **Oui**

Fonds non garanti en capital

Performances



Profil de risque et de rendement (SRRI)



- ◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
- ▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.



Performances glissantes *

| Depuis le | Depuis le | 1 mois | 3 mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | Depuis le |
|---------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | 31/12/2020 | 30/07/2021 | 31/05/2021 | 31/08/2020 | 31/08/2018 | 31/08/2016 | 26/11/1999 |
| Portefeuille | -0,51% | -0,53% | -0,53% | -0,48% | -0,37% | -0,31% | 1,53% |
| Indice | -0,53% | -0,57% | -0,57% | -0,52% | -0,45% | -0,41% | 1,39% |
| Ecart | 0,02% | 0,04% | 0,03% | 0,04% | 0,07% | 0,10% | 0,14% |

Performances calendaires (1) *

| | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 | 2011 |
|---------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------|-------|-------|-------|
| Portefeuille | -0,39% | -0,28% | -0,32% | -0,19% | -0,04% | 0,14% | 0,41% | 0,33% | 0,73% | 1,21% |
| Indice | -0,47% | -0,40% | -0,37% | -0,36% | -0,32% | -0,11% | 0,10% | 0,09% | 0,24% | 0,89% |
| Ecart | 0,08% | 0,11% | 0,05% | 0,16% | 0,28% | 0,25% | 0,31% | 0,24% | 0,49% | 0,32% |

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Volatilité

| | 1 an | 3 ans | 5 ans |
|-----------------------------------|-------|-------|-------|
| Volatilité du portefeuille | 0,01% | 0,02% | 0,02% |
| Volatilité de l'indice | 0,01% | 0,01% | 0,01% |

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Indicateurs

| | Portefeuille |
|---------------------------|--------------|
| Sensibilité * | 0,14 |
| Note moyenne | A+ |
| Nombre de lignes | 321 |
| Nombre d'émetteurs | 108 |

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

MONÉTAIRE STANDARD ■



Patrick Simeon

Responsable de la gestion Monétaire



Benoit Palliez

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux «refi» à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.50% et 0.25%.

Dans un contexte de liquidités abondantes au sein de l'Eurosystème, les taux courts continuent de bénéficier pleinement de la politique accommodante de la BCE, et se situent à des niveaux toujours bas.

En août, l'activité de la BCE a globalement diminué. Ainsi, les achats nets de titres dans le cadre du PEPP se sont élevés à 16.6 milliards d'euros la semaine dernière, contre une moyenne hebdomadaire de 20 milliards d'euros, enregistrée avant l'été.

Sur une enveloppe totale de 1 850 milliards d'euros à utiliser jusqu'à au moins fin mars 2022, la BCE n'a consommé que 1 272 milliards d'euros à ce jour. L'excédent de liquidités a fortement augmenté pour atteindre 4 311 milliards d'euros au 22 août 2021.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 49 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme se sont légèrement resserrés sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str flat à €str +6 bps.

A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres putttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 16% de l'actif du fonds, dont près de 2% de putttables assortis en majorité de puts à 3 mois.

La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 22% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 117 jours.

Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+.

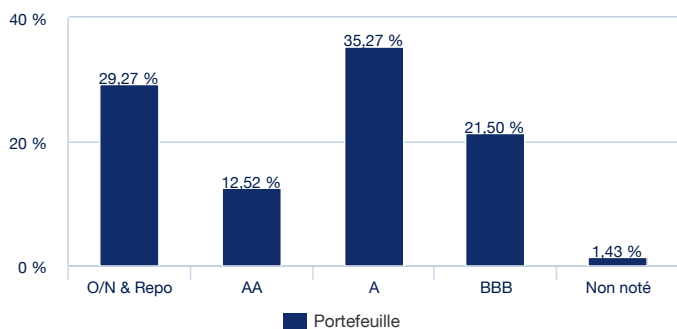
L'agence Fitch Rating a attribué le 14/10/2020 à Amundi 3 M (renommé Amundi Euro Liquidity Rated SRI) la note 'Af/S1' qui atteste de la haute qualité crédit du fonds et de sa très faible volatilité.

- Dimension socialement responsable :

Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés C- (Note de l'univers d'investissement D+).

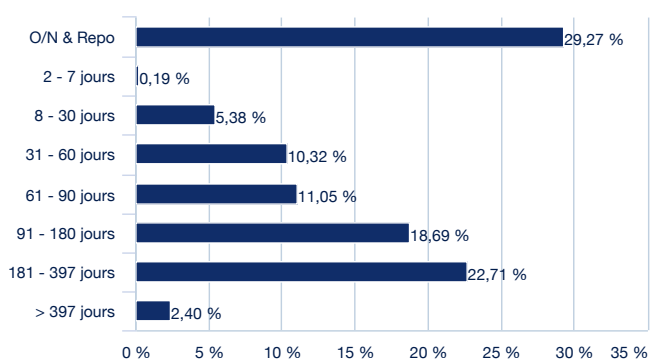
Composition du portefeuille

Répartition par notations long terme *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

Répartition par maturités *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Principales lignes

| | Portefeuille | Maturité | Pays | Groupe d'instrument | Contrepartie * |
|-------------------------------|--------------|------------|------------|---------------------|---------------------------|
| CREDIT AGRICOLE SA | 1,04% | 11/02/2022 | France | Monétaire | - |
| BANQUE FED.CREDIT MUTUEL | 1,01% | 10/12/2021 | France | Monétaire | - |
| SPAIN (KINGDOM OF) | 0,94% | 01/09/2021 | Espagne | REPO | LA BANQUE POSTALE |
| BANQUE FED.CREDIT MUTUEL | 0,92% | 14/12/2021 | France | Monétaire | - |
| SOCIETE GENERALE | 0,86% | 02/03/2022 | France | Obligations | - |
| AT&T INC | 0,85% | 01/04/2022 | Etats-Unis | Obligations | - |
| ITALIAN REPUBLIC | 0,79% | 01/09/2021 | Italie | REPO | UNICREDIT BANK AG MUNCHEN |
| CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA | 0,72% | 10/11/2021 | Italie | Monétaire | - |
| ITALIAN REPUBLIC | 0,70% | 01/09/2021 | Italie | REPO | BARCLAYS BANK IRELAND PLC |
| NORDEA BANK ABP | 0,69% | 07/02/2022 | Finlande | Monétaire | - |

* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

MONÉTAIRE STANDARD ■

Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Ratio de Liquidités *

| | |
|--------------------------------|---------|
| Actifs à échéance journalière | 23.13 % |
| Actifs à échéance hebdomadaire | 30.82 % |

*RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires

Pour les fonds monétaires standard, au moins 7,5 % de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

Notation de crédit externe de l'OPCVM : La société de gestion a sollicité pour le compte et à la charge de l'OPCVM une notation de crédit externe de ce dernier.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

MONÉTAIRE ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

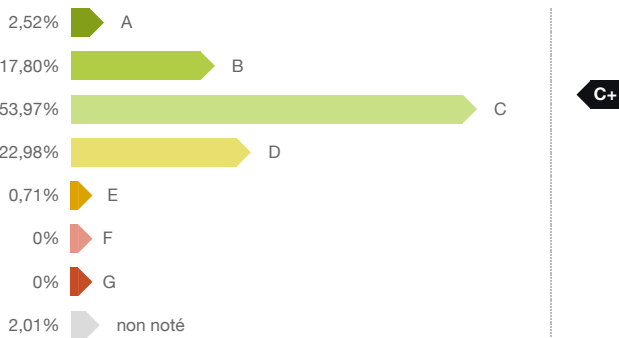
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G ¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille ²

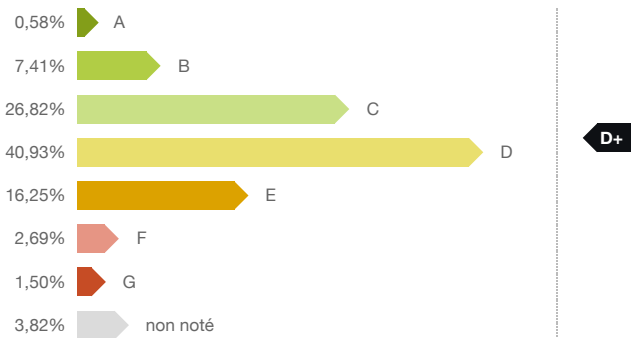
Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG

| | |
|---------------------|-----------|
| Environnement | B- |
| Social | C+ |
| Gouvernance | C |
| Note Globale | C+ |

Benchmark ESG : ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

Couverture de l'analyse ESG²

| | |
|---|--------|
| Nombre d'émetteurs | 115 |
| % du portefeuille noté ESG ² | 97,82% |

Label ISR



¹ En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

MONÉTAIRE STANDARD ■

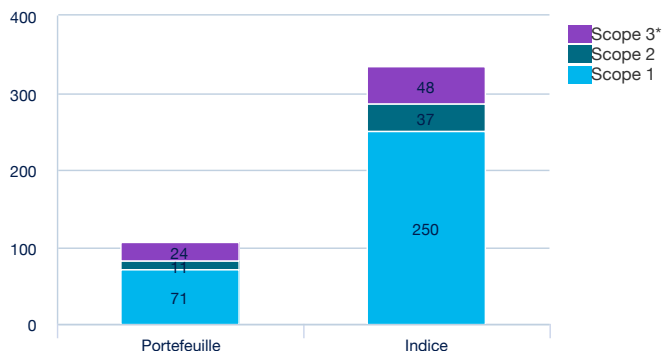
Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères*.

Environnement¹

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 106 / 334

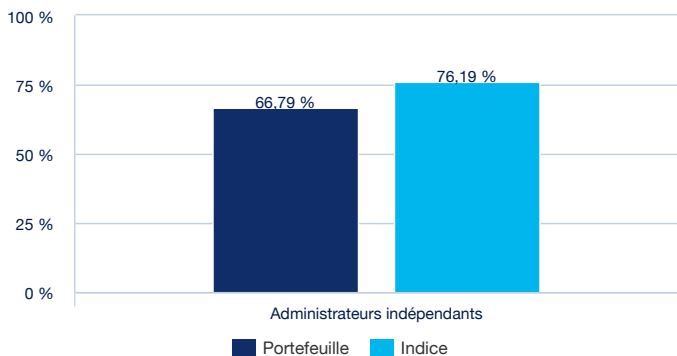


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).
* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 96,78% 96,93%

Gouvernance⁴

Indépendance du Conseil d'Administration

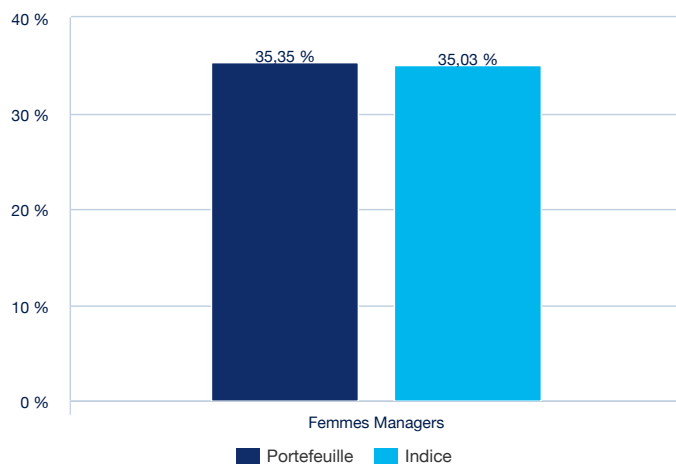


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration.
Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 44,63% 54,88%

Social²

Mixité des Managers

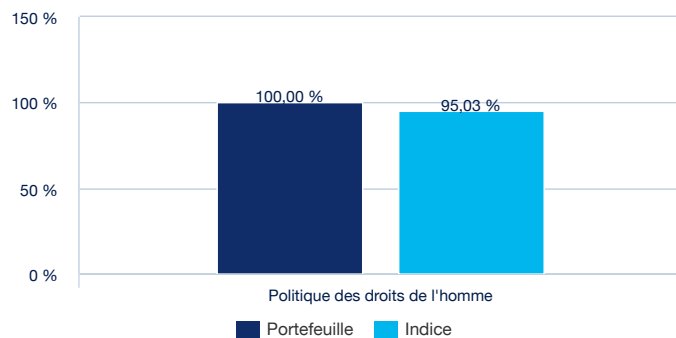


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 42,12% 40,20%

Respect des droits Humains

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 44,63% 54,88%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO₂ par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

*Conformément aux règles du Label ISR, il est toutefois possible que de manière ponctuelle cet objectif ne soit pas atteint.